



FACILITATEUR DE BASKET

Conditions de participation à la formation Animateur Mini

1- Conditions de participation

Les participants aux camps doivent être obligatoirement licenciés auprès de la Fédération Française de Basketball, avoir 16 ans au 1^{er} jour de la formation et encadrer une équipe en tant qu'entraîneur ou assistant.

2- Justificatifs de règlement.

Le dossier d'inscription devra être constitué :

- De la confirmation d'inscription (reçue par e-mail en PDF).
- D'un chèque de 150,00€ signé à l'ordre du CD67

Toute inscription ne comportement pas ces 2 éléments ne sera pas prise en compte. Le dossier incomplet vous sera retourné par retour de courrier.

3- Conditions d'annulation et de remboursement.

Pour toute annulation, l'inscription à la formation vous sera remboursée avec déduction des frais administratifs de 15,00€